REÇU EN PREFECTURE
le 04/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_BU-013-211300934-20261102-0E_11_2026_

SAINT-ESTÈVE-JANSON
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication de la convocation	Nombre de conseillers	
27/10/2026	27/10/2026	En exercice	11
		Présents	8
		Votants	11

L'an deux mille vingt-six et le 2 novembre à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Sophie JARDINOT.

Étaient présents : Messieurs, Mesdames Sophie JARDINOT, Sandy ANTON, Françoise BOCCIA, Marielle CANAVESE, Ludovic DEL CHIOCCIORA, Olivier GAILLARD, Vanessa KEERLE et Xavier LUCIANI.

Étaient excusés : Marie BULTOT, Luc BRANCO, William GAGNEBE.

Avaient donné pouvoir : Marie BULTOT à JARDINOT Sophie, Luc BRANCO à Marielle CANAVESE et William GAGNEBE à Françoise BOCCIA.

Étaient absents non-excusés : -

Parmi les membres présents, Sandy ANTON est désignée secrétaire de séance.

11 2026 06 Décision modificative n°2

Afin de lancer les études et financer les accompagnements nécessaires aux opérations d'investissement, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0.00 €**	**10 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**10 000.00 €**
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**10 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €

REÇU EN PREFECTURE
le 04/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_BU-013-211300934-20261102-DE_11_2026_

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la déci[illegible]

Madame le Maire,

Sophie JARDINOT

La secrétaire de séance

Sandy ANTON

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- *de sa transmission en Sous-Préfecture le* 4 NOV. 2026
- *et de sa publication le* 5 NOV. 2026

Madame le Maire,
Sophie JARDINOT.